

## Communiqué de presse

Créteil, le 12 juin 2017

---

### L'UPEC et Pôle emploi renouvellent leur partenariat

**Mercredi 7 juin 2017, Olivier Montagne, Président de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et Philippe Campe, Directeur territorial de Pôle emploi Val-de-Marne, ont renouvelé leur convention de partenariat, signée en 2014 dans le cadre de l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes et de l'accès à un premier emploi.**

---

Tous deux membres fondateurs de la Cité des métiers du Val-de-Marne de Choisy-le-Roi, Pôle Emploi et l'Université Paris-Est Créteil travaillent de concert pour venir en appui aux actions menées par chacune des entités.

La convention de partenariat signée en octobre 2014, a permis de développer les actions et les échanges entre l'UPEC et Pôle emploi pour une meilleure orientation, formation et préparation à l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes en reprise d'études.

En vue de développer cette coopération de façon durable, le partenariat a été renouvelé mercredi 7 juin 2017. Il a pour but de favoriser les actions et l'émergence de nouvelles collaborations : diffusion des offres d'emplois et de stages sur le site de l'université, interventions dans les formations, mise en place d'ateliers et de conférences, échanges de pratiques, d'outils d'information, etc. Un travail est également mené pour orienter les demandeurs d'emploi vers des dispositifs de formation et de « sécurisation » des parcours.

La convention intervient en complémentarité de l'Accord National d'insertion signé le 25 février 2014, à destination des étudiants et demandeurs d'emploi, sur la base d'un diagnostic partagé et prévoit **trois principaux domaines d'actions collaboratives** :

- **Informers les publics réciproques** : Pôle emploi et l'UPEC s'engagent à communiquer respectivement sur leurs publics et domaines respectifs
- **Développer et renforcer les actions communes** : les deux entités souhaitent participer réciproquement aux événements organisés en lien avec l'orientation et l'insertion professionnelle et mettre en place des actions communes
- **Développer la connaissance des offres de services respectives** : les deux structures souhaitent accompagner les personnels concernés sur les problématiques partagées

En outre, la signature de cette nouvelle convention a été l'occasion de présenter et valoriser les outils d'accompagnement à l'insertion professionnelle par les deux partenaires.

### **À propos de l'UPEC**

Avec 7 facultés, 4 instituts, 3 écoles, 1 observatoire et 32 laboratoires de recherche, l'Université Paris-Est Créteil est présente dans tous les domaines de la connaissance depuis 1971. Les enseignants-chercheurs et les enseignants forment chaque année plus de 30 000 étudiants et actifs de tous les âges. Acteur majeur de la diffusion de la culture académique, scientifique et technologique, l'université dispense un large éventail de formations dans plus de 300 disciplines, de la licence au doctorat. Elle offre ainsi un accompagnement personnalisé de toutes les réussites, grâce à des parcours de formation initiale, des validations d'acquis et la formation continue, ou encore par le biais de l'apprentissage.

### **À propos de Pôle emploi**

Pôle emploi est un acteur majeur du marché de l'emploi où il s'investit pour faciliter le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et offrir aux entreprises des réponses adaptées à leurs besoins de recrutement. Pôle emploi Ile-de-France compte 136 agences sur 8 départements, un réseau de proximité dense qui offre à 90 % des demandeurs d'emploi franciliens un accès à leur agence en trente minutes de trajet maximum. Les 9300 collaborateurs de Pôle emploi Île-de-France œuvrent au quotidien pour être le trait d'union entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur une offre de services simplifiée et sur un réseau de partenaires qui s'investissent sur les territoires au plus près des besoins.

---

#### **Contacts**

##### **UPEC**

**Bénédicte RAY – LE CORRE**

Direction de la communication - Relations Presse

[benedicte.ray@u-pec.fr](mailto:benedicte.ray@u-pec.fr)

01.45.17.44.95 – 06.13.02.55.98

[www.u-pec.fr](http://www.u-pec.fr)

##### **Pôle emploi Île-de-France**

**Sylvain ROUCHON**

Attaché de presse

[sylvain.rouchon@pole-emploi.fr](mailto:sylvain.rouchon@pole-emploi.fr)

01.55.85.22.25 – 06.23.52.48.56

[@poleemploi\\_IDF-](#)